

## Parcours

### L'armée française et l'armée de libération nationale

Le 1er novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) déclenche une série d'attentats qui annonce le début de la guerre d'indépendance. Surprise par l'ampleur du mouvement, et dépourvue des moyens et d'une tactique adaptés pour contrer une insurrection dont la violence vise à marquer les esprits, l'armée française piétine. Le 20 août 1955, les massacres du Constantinois, brutalement réprimés, signent le vrai début de la guerre. Début 1956, le nouveau Président du Conseil Guy Mollet renvoie le général Catroux sous la pression d'Alger. Le nouveau ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste, d'accord avec l'état-major en Algérie sur la dimension révolutionnaire du conflit en cours, est décidé à réprimer fermement l'insurrection. Le gouvernement obtient en mars 1956 le vote des « pouvoirs spéciaux » par l'Assemblée nationale à une très forte majorité, ce qui permet à l'armée non seulement d'obtenir l'envoi des rappelés et du contingent, mais aussi de prendre toutes les mesures, même les plus controversées, pour mener une « contre-guérilla ». Pour faire face aux unités de l'Armée de libération nationale (ALN), fortes en 1957 d'environ 40.000 hommes (soit un quart des forces françaises), la tactique de l'armée repose sur l'établissement d'un quadrillage du territoire, de zones interdites, de camps de regroupement et sur la mise en oeuvre d'une guerre psychologique qui vise à priver l'ennemi du soutien de la population. A partir de 1957, le démantèlement des réseaux de poseurs de bombes lors de la bataille d'Alger, l'édification de barrages le long des frontières tunisiennes et marocaines et la reprise en main du bled permettent à l'armée française de reprendre l'initiative sur le plan militaire, mais au prix de l'usage de la torture.

Dans l'exposition :  
l'analyse des historiens



**Les violences de guerre**  
par JC. Jauffret, D. Aït-El-Djoudi  
et R. Branche

Dans l'exposition :  
l'analyse des historiens



**Les pouvoirs spéciaux**  
par S. Thenault  
et Gal J. Delmas



Parcours jeune public

### Du désert à la boue des tranchées

Lorsque la première guerre mondiale éclate en 1914, le gouvernement français lance une mobilisation générale sur tout son territoire. Sur l'affiche qui annonce cette mobilisation (derrière toi), apparaissent pour la première fois les mots « troupes coloniales ». Les trois départements français d'Algérie doivent donc envoyer leurs soldats. Ils le feront aussi pendant la seconde guerre mondiale.

